

(9 juin 2022)

Je sais qu'un CHSCT se tiendra demain chez Orange.

J'aimerais vous apporter des précisions sur l'état psychologique de mon mari ces dernières semaines pour ne pas dire ces derniers mois ;

Il se plaignait d'une surcharge de travail, du non-remplacement des gens qui quittaient le service pour diverses raisons.

Il était en arrêt depuis le 4 mai, et pourtant il n'a jamais cessé de travailler ; Il répondait à ses mails il les transférait à ses collègues, Unetelle notamment. A tel point que j'ai été obligé de lui prendre son téléphone la semaine dernière pour filtrer les appels et effacer les notifications de mails.

Il passait des nuits à me parler de tous ses dossiers en cours.

Malgré les alertes lancées par ses collègues, il a fallu qu'il craque au travail pour que l'on entende sa souffrance.

(Une collègue) a prévenu (n+1), en télétravail 4 jours par semaine pour qu'il lui accorde le temps d'un entretien chez lui dans sa véranda ; comment peut-on recevoir un salarié qui va mal à son domicile ; à quel moment (n+1) ne s'est pas dit qu'un cadre plus professionnel était nécessaire pour donner l'impression que son cas était pris au sérieux.

Mon mari a pleuré devant ce monsieur, j'ai rencontré mon mari en 1989 et je ne l'ai vu pleurer qu'une seule fois.

(n+1) a appelé la médecine du travail Mme Unetelle (je crois) ; Cette dame l'a rencontré quelques jours plus tard et a appelé son médecin traitant pour préconiser 1 mois d'arrêt de travail.

Jeudi matin ma fille m'a téléphoné alors que j'étais à mon travail pour me dire qu'elle ne savait plus quoi faire, que son père « était en boucle » sur le fait qu'il ne pouvait pas rester à la maison, qu'il fallait que ses dossiers avancent donc il fallait qu'il reprenne son travail.

J'ai appelé Jean Lou qui m'a fait part de ces idées noires, j'ai quitté mon travail en le gardant au téléphone tout le long du trajet.

Quand je suis rentrée, il m'a dit que me parler lui avait fait du bien. Je ne suis pas retournée travailler, et je suis resté près de lui à chaque instant jusqu'à cette nuit horrible.

J'ai appelé la dame de la médecine du travail jeudi 2 ou vendredi 3 juin dernier pour lui dire que la situation était grave que l'on était au-delà du burnout, que mon mari avait des idées noires ; elle a été rassurante, elle m'a dit que s'il avait verbalisé son envie de mettre fin à ses jours c'était bon signe et qu'il ne passerait pas à l'acte.

J'ai ensuite contacté UneTelle pour lui demander de mettre un message sur sa boîte mail et sur sa messagerie vocale afin de mettre un contact et un numéro de téléphone pour rebasculer les clients vers un interlocuteur ; elle m'a demandé « A MOI » de mettre le téléphone de (une collègue) et éventuellement le sien sur la messagerie de Jean Lou, comment dans une société de télécommunication cotée en bourse n'a-t-on pas les moyens techniques de déconnecter les salariées en arrêt.

La dernière conversation que j'ai eu avec mon mari samedi 4 juin vers 22h concernait les dossiers en cours à son travail.

Le lendemain matin mon fils découvrait son père au bout d'une corde pendu dans le jardin ; ma fille a coupé la corde pendant que j'essayais de retenir son corps inerte, j'ai fait un massage cardiaque avec toute l'énergie du désespoir mais la vie n'était l'avait quittée.

Depuis nous ne sommes pas retourné chez nous, mes enfants ne peuvent pas y aller.